Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 7 octobre 2020

“Investir pour l’avenir : comment font les artisans ?“ Thierry Aubert répond.



L’Artisanat régional a perdu un quart de son chiffre d’affaires au premier semestre 2020. D’où le plan de relance de la Chambre des métiers et de l’artisanat Provence-Alpes-Côte d’Azur (CMAR Paca) qui prévoit

Ecrit par Hervé Tusseau le 7 octobre 2020

de réunir autour de ce projet de dynamisation économique un budget de 6,5 à 7 M€ auprès de l’Etat, l’Europe, le Conseil régional et les collectivités. Il vise, au cours des deux prochaines années, à accompagner la modernisation de 2 700 entreprises. Mais aussi à faire face à la hausse du stock des entreprises en grande difficulté en leur apportant un secours financier. Le coup d’envoi de ce plan de relance vient d’être donné avec une campagne de communication pour valoriser – jusqu’à la fin du mois d’octobre – l’image des 250 métiers de proximité du secteur artisanal (budget : 300 000€). Thierry Aubert, chargé de la délégation vauclusienne de la CMAR Paca souligne les particularités locales et commente les enjeux de ce plan à l’échelle départementale.

Au plan régional, un chiffre étonne : la baisse du nombre de radiation de près de 40% entre janvier et août 2020 (versus 2019). Avons-nous une situation comparable en Vaucluse et peut-on en conclure que tout ne va pas si mal ?

« Prudence avec les chiffres enregistrés cette année. Il y a bien une baisse du nombre de radiations. Cependant, il faut regarder ces chiffres avec beaucoup de recul : il est très probable qu’un certain nombre d’entreprises artisanales qui se maintiennent actuellement auront à affronter des difficultés de trésorerie sévères, quand il faudra rembourser les charges et dettes qui ont été reportées. On constatera alors de grosses pertes d’entreprise. »

« Devoir affronter bientôt des difficultés de trésorerie sévères. »

En ce qui concerne notre département, quels sont les principaux sujets de préoccupation et de satisfaction pour le secteur artisanal aujourd’hui ?

« La suppression d’événements majeurs tel que le festival d’Avignon et d’autres événements à forte vocation touristique ont eu un impact très néfaste sur l’économie locale et l’artisanat est fortement impacté. L’arrêt ou lefort ralentissement des programmes de bâtiments, les difficultés d’approvisionnement, ont fortement touché le secteur du BTP. Alors que l’on pouvait entrevoir un frémissement de reprise, le redémarrage de la crise sanitaire engendre à nouveau des conséquences négatives sur l’économie de proximité avec un ralentissement dans tous les secteurs et notamment celui des services à la personne. »

Près de la moitié des artisans n’ont pas de salariés. Pour eux, les 1500€ du gouvernement est la seule ressource lorsque l’activité s’est arrêtée. Ce dispositif de solidarité fonctionne t-il bien ?

« Ce dispositif de solidarité est une bonne chose, il offre une soupape et un filet de sécurité pour les artisans et pour bien des artisans cela a été leur seule source de revenu pour faire face à leurs besoins alimentaires. Cependant, ce n’est pas suffisant, il faut permettre aux artisans d’accéder plus facilement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 7 octobre 2020

au ‘niveau 2’ du fonds de solidarité qui permet aux entreprises artisanales de recevoir une sécurité supplémentaire allant de 2 000 à 10 000€. »

Quels sont les moyens pour aider les chefs d’entreprisesartisanales à reconstituer une trésorerie et à faire patienter fournisseurs et transporteurs ?

« Aujourd’hui, nous initions deux nouveaux dispositifs : ‘Déclic Rebond’ et ‘Déclic Accès’ à la commande publique afin de permettre aux entreprises de s’ouvrir à de nouveaux marchés. La commande publique est un levier essentiel de la relance. Nous mettons en place un accompagnement individuel de l’entreprise pour faire le point de sa situation et l’aider à repartir. »

« Mettre l’artisan dans le cœur des consommateurs. »

Quelles sont les actions les plus importantes du plan de relance envisagé par la CMAR pour réussir la reprise et assurer l’avenir du secteur dans notre département ?

« S’il fallait mettre en avant l’une des actions les plus importantes de ce plan de relance, je vous parlerais de l’accompagnement des artisans dans la transition numérique. Grâce au programme ‘Accompagner la transition numérique des entreprises artisanales de Paca’ financé par le Conseil régional de la Région Sud, nous avons accompagné près de 1 700 entreprises en deux ans. Nous sommes très heureux de ce succès mais nous avons voulu aller plus loin et notre objectif est de pouvoir accompagner 2 700 entreprises artisanales sur les deux années à venir. Par ailleurs, la transition écologique et énergétique est l’avenir des artisans, nous y prendrons toute notre part avec les actions d’accompagnement notamment dans le domaine de la rénovation énergétique et du programme ‘Rénover+’, les actions du type ‘Répar’acteurs’, les ‘écodéfis’ avec les collectivités locales. Il faut aussi rappeler l’importance du « Consommez local, consommez artisanal » avec la mise en place d’une campagne de communication d’envergure pour mettre l’artisan dans le cœur des consommateurs. Et puis continuer à nous impliquer pour l’apprentissage en prenant toute notre place dans le plan jeune. Il est bon de rappeler que la CMAR Paca avec ses 7 CFA (Centre de formation des apprentis) forme plus d’un apprenti sur 5 dans notre région soit 6 000 jeunes formés par an. »

Durant cette crise, on a vu l’activité d’acteurs de la vente à distance se développer fortement parce qu’elle offre des prix et un service de livraison à domicile. Dans quels domaines votre secteur apporte une image de modernité qui attire les consommateurs ?

« La période de confinement a permis au consommateur de renouer un contact privilégié avec l’artisanat qui se doit répondre efficacement aux nouvelles attentes : participation à des dynamiques territoriales, à des initiatives locales de mutualisation (livraisons, plateformes de commande en ligne, ‘drive’»

Ecrit par Hervé Tusseau le 7 octobre 2020

spécialisés dans les produits locaux), capitalisation sur la prise de conscience d’un besoin de proximité et sur les avancées initiées pendant la période de confinement et de déconfinement. Nous avons créé une place de l’artisanat ‘Artiboutik’ permettant aux artisans d’entrer dans le e-commerce et de gagner de nouveaux clients. Cette plateforme nous sommes en train de l’amplifier et de la faire connaître. »

Vidéo de valorisation des entreprises labellisées Patrimoine vivant, une belle mise en lumière d’artisans d’exception sur notre territoire de Vaucluse !

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !